

« **L'**Afrique que nous voulons est une Afrique complémentaire, prospère et où règne la paix, dirigée par ses propres citoyens et qui représente une force dynamique sur la scène internationale »

Son Excellence Monsieur, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Président de la République, Président de l'Union Africaine
(37e session ordinaire de l'assemblée générale des présidents et chefs de gouvernements de l'Union Africaine, Le 17/02/2024 - Addis-Ababa)

Notre patrimoine littéraire et culturel :

Un décollage prometteur grâce à la recherche dans les divers domaines de la connaissance



3 La culture, levier de développement et de stabilité sociale ?

Les arts comme facteur illustratif ■ DICKO Abdoul



5 PLACE DE LA CULTURE DANS LA PROBLEMATIQUE DE LA COHESION SOCIALE DES COMMUNAUTES

■ HAMAR N'DARY DIAGNE

7 Pratiques enseignantes à l'ENS de Nouakchott : quelles innovations pour rendre possible « l'école que nous voulons »

■ M. Achraf Mohamed Abdoul Ghader

13 Le Coran en tant que source de Droit Musulman

■ Mr Abdel kader Ould Mohamed

15 Les stratégies africaines traditionnelles de gestion de la maladie mentale face aux mutations sociales contemporaines. Le cas de la société Haalpulaar

■ Professeur Abdoulaye SOW



Al Mawkih
Al Thaqafi

Revue scientifique à comité de lecture,
éditée par la Commission Nationale pour
l'Éducation, la Culture et les Sciences

Directeur de Publication :

M. Mouhamed Ould Sidi ABDALLA
Le Secrétaire Général CNECS

Secrétaire de rédaction

Mariem Bekrine

Comité de Lecture :

Président :

M. Kane Mohamedou Elimane

Membres :

Dr. Wagué Ousmane
Dr. Kane Mamadou Hadya
M. Kane Mohamedou Elimane
Pr. Ata-allah Elazami

CNECS

Tél. 45 25 48 03

Email : cnecsrim@gmail.com

B.P : 5115

Maquette

Elhadrami Ould Ahmedou

Tel : +(222) 47 00 00 55

had.mac@gmail.com





DICKO Abdoul
Chercheur

La culture, levier de développement et de stabilité sociale ?

Les arts comme facteur illustratif

Manifestation de la mémoire et de l'identité collective, expression de la vitalité des sociétés et génératrice d'échanges, la culture en général et les arts en particulier constituent un vecteur de développement et de cohésion sociale. Dans toutes leurs manifestations : des musées aux monuments et lieux de mémoire en passant par les industries culturelles et créatives (ICC), les arts et le spectacle vivant ; ils (la culture et les arts) contribuent à renforcer les liens entre les individus. Au-delà d'une fonction sociale, ils participent au développement économique par la création d'emplois et à l'attractivité des pays engagés dans une démarche de valorisation culturelle à travers la promotion des secteurs vitaux et essentiels. Au-delà des industries culturelles et créatives, les arts permettent d'activer l'intelligence émotionnelle, force de transformations individuelles et collectives (1).

Faut-il rappeler tout de même que les industries culturelles et créatives sont aujourd'hui des moyens essentiels du développement économique et social de nombreux pays à travers le monde. Face aux problèmes auxquels sont confrontés certains pays : économiques, sanitaires, environnementaux, etc.. ; la valorisation du patrimoine et des industries culturelles et créatives a-t-elle toujours un rôle à jouer pour y répondre ?

En quoi la culture constitue-t-elle un outil de relèvement des sociétés et des économies locales ? Un peu par-

tout dans le monde, on questionne, on analyse, on mesure et on redécouvre, le cas échéant, les vertus intrinsèques et les multiples impacts, directs et indirects, des arts et de la culture sur le développement individuel et collectif des êtres humains.

On s'intéresse avec un zèle renouvelé à tout ce qui pourrait rattacher la création et la participation culturelles au développement économique, communautaire et social des quartiers, des villes, des régions et des États.

1. Kignigouoni Dieudonné Espérance TOURÉ, Les arts plastiques, un levier d'innovation et de développement des industries culturelles et créatives en Côte d'Ivoire, revue Échanges, n° 021, décembre 2023.

Un peu moins de soixante ans après l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme dont l'article 27 affirmait sans équivoque le droit de chaque être humain à « prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent » et le droit de chacun à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur. » (2)

Le statut des arts et de la culture dans la société et l'attention accordée au patrimoine ont connu une évolution phénoménale depuis la formulation de

l'article 27 de la déclaration universelle des droits de l'homme. (3)

La culture, un levier d'intégration socio-économique

La culture est considérée également comme étant un élément clé dans le processus d'intégration socio-économique des individus, en particulier pour les jeunes talents artistiques. De nombreux artistes peuvent sortir de la précarité et du sous-emploi grâce à leur talent artistique et réussir à transformer leur passion en métier, grâce au soutien de la culture. Ce qui pourrait constituer ainsi des exemples inspirants de l'impact positif de la culture sur le développement social et économique. La culture, en tant que vecteur d'intégration sociale, permet d'offrir aux jeunes talents la possibilité de s'épanouir professionnellement.

Il convient également de mentionner le rôle de la culture dans la préservation de l'identité et du patrimoine. La richesse et la diversité culturelle d'un pays sont un héritage précieux qui contribue à forger son identité nationale et à renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens. La promotion et la valorisation de la culture, que ce soit à travers la musique, la danse, l'artisanat, la littérature ou les arts visuels, sont essentielles pour préserver le patrimoine culturel d'un pays et transmettre ses traditions aux générations futures.

2. Déclaration universelle des droits de l'homme, 10 Décembre 1948. La Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) est un document servant de feuille de route mondiale en matière de liberté et d'égalité et qui protège les droits de chaque personne, partout dans le monde. Le 10 décembre 1948, les 58 États Membres qui constituaient alors l'Assemblée générale ont adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme à Paris au Palais de Chaillot (résolution 217 A (III)). Pour commémorer son adoption, la Journée des droits de l'homme est célébrée chaque année le 10 décembre.

Il est évident que le secteur culturel de nombreux pays africains en particulier subit de plein fouet les conséquences des crises sécuritaires, économiques, voire sociales qui portent un coup dur à la cohésion sociale et à la paix, entraînant par conséquent une détérioration des valeurs de la diversité culturelle. Au regard de cette situation, la culture reste "notre meilleure alliée" pour "faire face aux différentes crises et pouvoir se relever".

La culture nourrit l'intimité de chacun. Elle nous permet de nous unir, de nous souvenir et de nous projeter ; de comprendre enfin que nos différences sont l'occasion de célébrer l'esprit humain, d'ouvrir nos horizons et de réaliser notre unité dans la diversité.

Dès lors, la culture n'est plus alors comprise et définie uniquement comme un secteur d'activité spécifique avec ses emplois, ses organismes, ses outils de subvention, de planification et de régulation. Elle se présente comme ce qu'elle est par définition, c'est-à-dire comme une dimension de la vie des individus et des collectivités.

La créativité humaine, sous toutes ses formes, est le principal moteur de la croissance économique et sociale. Cette affirmation presque "banale" s'est vérifiée à toutes les étapes du développement de l'humanité. Sans idées nouvelles, on ne parviendrait pas à générer la richesse économique

et le capital social supplémentaire à partager.

Si tel est le cas, il faut s'interroger sur les façons de développer cette créativité dont on sait qu'elle ne repose pas totalement dans le code génétique de chaque individu et qu'elle se manifeste de façon grandement inégale sur les plans historique et géographique.

La créativité de l'être humain, comme celle des organisations et, à plus forte raison, celle des villes et des nations est, soutenue, stimulée ou attisée par l'intensité, l'originalité et l'authenticité de la vie artistique et culturelle qui s'y déploie.

Sur le plan individuel, de nombreux travaux scientifiques prouvent que la fréquentation de la danse développe plusieurs attributs de la pensée créatrice comme l'originalité, la fluidité et la capacité d'abstraction. Nous savons que le théâtre nous apprend à saisir rapidement des enjeux complexes et nous fait réfléchir sur les motivations de nos semblables, en plus d'aiguiser les habiletés interpersonnelles.

3. Déclaration universelle des droits de l'homme, Article 27.

Nous savons aussi que l'apprentissage de la musique augmente la capacité de raisonner et fait appel à l'abstraction nécessaire en mathématique à titre d'exemple.

La fréquentation assidue des arts et du patrimoine contribue à stimuler les attributs de la créativité que sont le sens critique, la capacité de solliciter l'imaginaire, la transgression des frontières mentales rigides.

La promotion des industries culturelles et créatives : Levier de développement territorial

La coopération décentralisée en faveur du développement culturel est d'actualité étant donné le rôle essentiel de la culture dans l'atteinte des Objectifs du Développement Durable, à travers la conservation et la gestion du patrimoine urbain au niveau des territoires, ainsi que de la promotion des industries culturelles et créatives.

Pour maximiser le potentiel de la culture comme levier d'intégration socio-économique, il est crucial de renforcer les infrastructures culturelles, de promouvoir l'accès à la formation professionnelle et de soutenir et d'accompagner les artistes émergents. Les collectivités territoriales, en collaboration avec les autorités nationales, doivent mettre en place des politiques et des programmes de soutien adaptés pour favoriser l'épanouissement des talents artistiques et leur intégration socio-économique. Il est également important d'encourager la collaboration entre les acteurs du secteur culturel, tels que les artistes, les entreprises, les organismes gouvernementaux et la société civile, pour créer un écosystème culturel dynamique et durable.

SOURCES ET REFERENCES

1. Anne de la Roussière, L'art nous transforme et l'art nous soigne, publié le 14 avril, 2024.
2. Déclaration universelle des droits de l'homme, 10 Décembre 1948, Paris, Palais de Chaillot
3. Kignigouoni Dieudonné Espérance TOURÉ, Les arts plastiques, un levier d'innovation et de développement des industries culturelles et créatives en Côte d'Ivoire, revue Échanges, n° 021, décembre 2023.
4. Revue DJIBOUL, Spécial n° 08, p. 287-302. Webographie « Côte d'Ivoire : à Abidjan, l'art contemporain en effervescence. », 2016,
5. « Les enjeux des industries culturelles et créatives pour le développement de l'Afrique. », 2022, Site web <https://www.sfsic.org/aac-evenement/les-enjeux-des-industries-culturelles-et-créatives-pour-le-développement-de-l'Afrique>.
6. Magazines, Policy Options, Les arts et la culture comme nouveaux moteurs de développement économique et social, mars 2005.



**HAMAR N'DARY DIAGNE –MARFALL-
POETE, HOMME DE CULTURE, ECRIVAIN.**

PLACE DE LA CULTURE DANS LA PROBLEMATIQUE DE LA COHESION SOCIALE DES COMMUNAUTES

Introduction

Entendement du concept de la Culture

Indiscutablement et incontestablement, le concept CULTURE renferme plusieurs entendements : sociologique, philosophique, artistique, scientifique etc. C'est donc le sens de CULTURE GÉNÉRALE qui englobe le tout.

En résumé, la culture est l'ensemble des connaissances, des savoir-faire, des traditions orales, des coutumes propres à des groupes humains qui se transmettent de génération en génération.

Mais généralement, une communauté est composée de plusieurs ethnies. D'où l'imposition d'une stratégie de développement d'une cohésion sociale pour une UNITÉ dans la DIVERSITÉ. Ce qui, naturellement n'est pas souvent chose facile mais qui s'impose pour une coexistence pacifique dans l'intérêt de tous.

DONNER UNE PLACE À LA CULTURE, UNE PRIORITÉ POUR LA COHÉSION SOCIALE.

Sans aucun doute, des êtres humains vivant ensemble dans un espace ont forcément beaucoup de choses à se partager. Et d'évidence, s'isoler les uns les autres n'est pas du tout une solution. Donc, la place de la culture, facteur de retrouvaille dans tous les domaines, reste le meilleur instrument pour la cohésion sociale d'une communauté. Il convient alors de s'attarder un instant sur la mission fondamentale et irremplaçable de la culture en ce qui concerne le postulat à la cohésion sociale de tout groupe humain. En effet, la culture est un moyen

efficace et important pour stimuler la cohésion sociale, la compréhension et le vivre-ensemble.

Dans tous les cas, la culture n'est pas du tout à regarder comme secondaire mais prioritaire contrairement à ce qui se passe sur le terrain. Ce que peut être l'auteur de la citation (Nicolas Sarkozy) qui suit a voulu souligner.

« Elle est notre boussole». Il faut ici entendre par le mot BOUSSOLE notre GUIDE sur tous les plans et à tous les niveaux. L'urgence n'est pas de donner à la culture sa place dans la société mais d'en faire la PRIORITE des priorités. Elle n'est donc pas un supplément comme le dit un large public. Mais un BESOIN VITAL et de PREMIERE NECESSITE.

Par quoi expliquer aujourd'hui l'abandon de la « CHOSE CULTURELLE » par nos sociétés dites modernes et civilisées ? Pourtant les conséquences de cet ABANDON culturel sont lourdes. Des sociétés qui vont d'égarément en égarement parce que victimes de l'INCULTURATION.

Pense-t-on alors, que revendiquer le retour à nos valeurs culturelles et artistiques gages du sens de l'HONNEUR, de la DIGNITE et de PERSONNALITE se justifie à plus d'un titre. A côté des valeurs culturelles et sociétales, s'impose également l'IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE de la cohésion sociale. Aspect à analyser. IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA COHÉSION SOCIALE.

Du triste constat, la grande faim d'argent et de biens matériels pousse à reléguer la culture au second plan. Les

conséquences sont hélas lourdes.

Qu'on l'accepte ou non, la culture est le meilleur outil à la fois pour la cohésion sociale et l'épanouissement économique d'une communauté. Tentons donc de savoir pourquoi ?

ROLE ET MISSION DE LA CREATIVITE CULTURELLE ET ARTISTIQUE.

De l'avis des spécialistes, la créativité est une caractéristique personnelle et organisationnelle, qui conduit à quelque chose de nouveau. C'est donc souvent de l'innovation et de la nouveauté. La réalité du terrain le prouve largement. Ceci étant, si l'innovation représente un atout, c'est la créativité qui constitue le socle. Ce qui explique toute l'importance de la CREATIVITE.

MISSION DE LA CREATIVITE.

Du point de vue logique, la créativité incarne plusieurs missions. Celle de la conservation de l'EXISTANT, de l'INNOVATION et de la RENNOVATION à la fois, celle de la CREATION d'emplois, celle d'une commercialisation donc de DEVELOPPEMENT LOCAL entre autres.

UN TRESOR TRANSMIS DE GENERATION EN GENERATION.

Naturellement, en dépit de ses dimensions commerciales et économiques, la créativité reste un trésor transmis de génération en génération au service du DEVELOPPEMENT LOCAL et du maintien des populations sur place dignement. C'est pour cette raison pense-t-on, qu'une grande importance doit être accordée à la MISSION DE LA CRÉATIVITÉ.

La culture n'est pas un
supplément d'âme que
s'offrirait une société de
consommation repue.
Elle est notre boussole.

LA CRÉATIVITÉ : FACTEUR D'UNITÉ ET DE COHÉSION SOCIALE.

D'évidence, une localité est rarement habitée par une seule composante socio-ethnique. Et l'autre réalité est qu'on ne se développe pas dans les querelles et des guerres internes. D'où l'obligation d'une stratégie de développement d'une COHESION sociale pacifique dans l'intérêt de tous. Donc rêver une UNITE dans la DIVERSITE.

Et à tout point de vue, la créativité est un facteur de cohésion sociale et d'unité à plusieurs niveaux de la vie communautaire. Notamment le cadre familial, le cadre de travail, de créativité, le cadre commercial et autres.

Mais pour réussir ce plan, il faut, vaille que vaille, que le MENTAL COMMUNAUTAIRE l'emporte sur le MENTAL INDIVIDUEL. Malheureusement, du triste constat, c'est souvent à ce niveau que le bas blesse. Aimer l'AUTRE comme on s'aime SOI-MEME devait rester la règle de vie pour une cohabitation positive facilitant la cohésion sociale au service de tous. Certes, ce n'est pas chose facile. Mais est-ce une raison de ne pas tenter ?

De cette question posée à tout le monde, il va falloir tenter une conclu-

sion. Mais par quoi conclure ? Dans ce cas de figure, il faut, pour conclure choisir de mettre l'accent sur le rôle réel de la cohésion sociale. Donc, en rappel, la cohésion sociale c'est la capacité d'un groupe humain à offrir le mieux-être à ses membres par la réduction des disparités et de la marginalisation.

La conclusion ici doit consister à inviter les uns et les autres à vivement combattre les vices que sont entre autres la discrimination, la ségrégation et le racisme. Développer à la place, la sociabilité, l'altruisme et autre valeur approchante. Donc donner vie aux VERTUS à la place des VICES.

Conclusion

Pour conclure, le constat est fait. La naissance de l'Argent a effacé l'EFFORT visant le développement culturel, donc le SAVOIR dans son SENS large et profond. Ainsi, aujourd'hui, les maisons de culture, les cafés et les salons qui sont à l'origine de l'appellation : « SIECLE DE LA LUMIERE » n'ont plus de place dans nos sociétés du jour. L'ignorance ignorée remplace le savoir et les choses vont de mal en pis. Hier, au Primaire, on savait déjà bien lire, bien écrire et bien parler. De nos jours, c'est tout le contraire. Etudiant à l'Université, on ne peut pas

bien lire ni bien écrire ni bien parler. Redonner donc à la CULTURE sa place est plus qu'une URGENCE.

Estime-t-on, la culture intellectuelle demeure le meilleur chemin vers l'acquisition du SAVOIR qui doit précéder la parole et l'action.

Mais réussir sur ce plan n'est pas chose facile aujourd'hui. En fait, incontestablement « L'ECOLE DE L'ARGENT » a gravement remplacé « L'ECOLE DU SAVOIR ». Finalement, l'enseignant d'aujourd'hui n'a qu'une préoccupation. Gagner beaucoup d'argent par l'entremise « des cours à domicile ». L'apprenant de son côté est acculé par un désir d'obtenir rapidement un diplôme, vaille que vaille, pour un futur bon salaire.

Les lourdes conséquences de ces graves aberrations expliquent puis justifient le titre donné à l'article. En effet, aujourd'hui, il faut inconditionnellement redonner à la culture sa place. En fait, la « NEGLIGENCE CULTURELLE » fait que dans tous les domaines et à tous les niveaux c'est la « MEDIOCRITE » débordante.

Certes, l'article n'a pas la prétention de traiter complètement cette question profonde ; il a pour ambition de lancer un cri d'alarme, afin d'attirer l'attention de tous sur le grave danger qui menace l'Humanité.



M. Achraf Mohamed Abdoul Ghader,
Enseignant à l'École Normale Supérieure
de Nouakchott (ENS).

Pratiques enseignantes à l'ENS de Nouakchott : **quelles innovations pour rendre possible « l'école que nous voulons »**

Introduction

L'innovation est devenue une question centrale dans les dispositifs de la formation et de l'encadrement. Pour obtenir de bonnes performances dans la formation, on ne cesse de proposer de réformes et d'innovations des pratiques de formation et des contenus pédagogiques.

À l'École Normale Supérieure de Nouakchott (ENS), l'introduction des TICs dans le dispositif de formation reste encore limitée. Les pratiques enseignantes s'inscrivent dans la tradition déjà ancrée où l'enseignant se charge de « transmettre tout le savoir » au lieu de faciliter, d'orienter et d'encadrer. Quelques enseignants se servent des outils technologiques pour renforcer et varier leurs pratiques de classe. En plus, les enseignants ne sont pas formés sur son importance encore moins sur son utilisation. De ce fait, le décalage entre adeptes et récalcitrants est important de nombreux sont ceux qui pensent que les TICs sont une propriété exclusive des jeunes du fait de leur appropriation par ces derniers.

Nous proposons d'étudier les pratiques de classe à mettre en œuvre dans cette école qui forme les enseignants du secondaire, les formateurs et les inspecteurs des Ecoles Nationales d'Instituteurs en Mauritanie mais aussi les innovations ou changements à faire pour garantir la performance dans le dispositif de la formation et

de l'encadrement. Comment s'opère la transmission des connaissances et des compétences au niveau de l'ENS ? Comment valoriser et optimiser l'utilisation des TICs en dehors de l'école afin de mieux renforcer les pratiques de classe ? Enfin, quels sont les mécanismes d'application de la nouvelle réforme du système éducatif ?

Un diagnostic du dispositif s'impose d'abord avant de formuler des recommandations pour reformer et engager l'établissement dans une nouvelle dynamique pour faire face aux défis liés à la modernité et surtout à l'utilisation des nouveaux outils relatifs aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

1. Le dispositif de formation et d'encadrement

Etablissement public mauritanien à caractère administratif, l'École Normale Supérieure de Nouakchott (ENS) est créée suivant le décret numéro 70261 du 25-09-1970. Elle

dispense à ses élèves une formation professionnelle duale orientée entre la théorie et la pratique dans les filières scientifiques et littéraires. Depuis sa création, elle tente de répondre aux exigences du ministère de la Ministère de l'Éducation Nationale et de la Réforme du Système éducatif par la formation et l'encadrement des élèves qu'elle accueille chaque année par voie de concours externe et interne pour une formation de 2 ans. Relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, l'établissement a pour vocation de former en moyenne 300 élèves par année composés de Professeurs, d'Inspecteurs, de Formateurs des Ecoles Nationales d'Instituteurs (ENI) et de Techniciens du laboratoire. Cette double mission confère à l'établissement un statut particulier mais semble assez peu exploité pour renforcer le dispositif de formation et d'encadrement.

À l'heure actuelle, l'École Normale Supérieure de Nouakchott dispose de 6 départements répartis comme suit :

Département	Filières
Sciences de l'éducation	Inspecteurs de l'enseignement fondamental, Inspecteurs de l'enseignement secondaire, inspecteurs de l'enseignement technique, formateurs des ENIS, Techniciens de Laboratoires
Langues étrangères	Français, Anglais, Espagnol
Langue Arabe et Instruction Religieuse	Langue Arabe et Education Islamique
Sciences Exactes	Mathématiques, Physiques Chimie, Sciences Naturelles, filière Technique
Sciences Humaines	Instruction Civique, Histoire et Géographie, Philosophie
Stage et formation continue	Stage, Formation continue

¹ Le titre des assises nationales sur l'éducation organisées du 16 au 20 novembre 2021 en Mauritanie pour définir les contours de la nouvelle réforme du système éducatif.

Parmi ses instances, l'Ecole Normale Supérieure dispose d'un Conseil Pédagogique scientifique et de Recherche qui a pour mission de :

- Elaborer son Règlement Intérieur et le soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration de l'ENS.
- Assurer la coordination, le suivi et l'évaluation des aspects scientifiques, académiques, pédagogiques et de recherche.
- Faire des propositions sur tous les actes relatifs au recrutement, à l'intégration, à la titularisation, à l'avancement et aux sanctions des enseignants-chercheurs.
- Approuver les programmes et les stages professionnels.
- Proposer les mesures et les listes d'aptitude pour la promotion des Enseignants-Chercheurs.
- Adopter les règlements relatifs à la régie des bibliothèques de l'Etablissement.
- Nommer les sous-commissions qu'il estime utiles et d'en déterminer la composition et les attributions.
- Donner son avis pour l'accréditation des unités et laboratoires de recherche.
- Donner son avis sur les programmes de formation initiale et de formation continue.

Un volume horaire hebdomadaire de 30 heures par semaine est requis pour toutes les filières au niveau de l'établissement. La première année est consacrée à la formation dite « théorique » même s'il faut reconnaître que la majorité des professeurs proposent une démarche pratique à travers des travaux dirigés individuels ou en groupes. Une partie de la deuxième année est consacrée aux stages au niveau des établissements (collèges, école de formation des Instituteurs). A ce niveau, un double encadrement est proposé : un groupe de 5 à 7 élèves sont encadrés et suivis par un Enseignant de l'ENS (établissement d'origine) et par un Enseignant d'application (établissement d'accueil). Ce qui facilite l'encadrement à travers la



coordination entre les deux encadrants pour orienter, recommander et remédier aux lacunes et aux difficultés de l'élève.

Une fois sur le terrain, les Elèves-Stagiaires assurent les cours aux élèves inscrits dans les établissements d'accueil. C'est ainsi qu'ils sont plongés au cœur de l'environnement éducatif pour dérouler leurs cours devant des élèves curieux de découvrir le nouvel Enseignant. Pour faciliter sa tâche, les Encadrants mettent à leur disposition des outils (livre pour enseignant, fiche de présentation et de suivi). Pendant la présentation, les encadrants observent la préparation du stagiaire, le déroulement de la séance (articulation, grammaire, orthographe, gestion du temps) et la gestion de la classe (autorité, clarté de la communication), la façon de poser des questions, d'attribuer la parole pour répondre, de circuler dans la classe, de vérifier l'écriture des élèves et de gérer quelques cas notamment des élèves au comportement difficile. Tous les membres du groupe assistent au cours de l'élève. Ils suivent le déroulement, la démarche et les commentaires des Encadrants qui se font à double niveaux : en salle classe où certains éléments sont clarifiés et au niveau de la salle de professeurs avec

les membres du groupe seulement pour une mise au point de 15 à 30 mn maximum.

L'une des difficultés constatées est la gestion de la classe relative à la confiance en soi de l'Elève-Professeur intervenant. Au début, le rapport avec les élèves est une relation sous tension permanente. Mais après quelques cours, le nouveau formateur s'habitue à l'atmosphère par la maîtrise de la classe et la familiarité avec les élèves. Ces aspects s'illustrent par la tonalité, l'édiction des règles de conduite et des exercices en classe.

2. Pratiques de classe à l'ENS

A l'ENS, les enseignants déroulent leurs cours suivant leurs propres méthodes. La majorité des enseignants qui interviennent ont une longue expérience dans le domaine de la formation-encadrement et ont suivi un parcours marqué par des étapes de passage de cycles et de grades de formation variés.

A l'heure actuelle, environ 50 formateurs assurent la formation couvrant les 6 départements. L'établissement forme en moyenne 300 élèves, par année, par voie de concours externe et interne assuré par la Commission Nationale des Concours. Cependant,

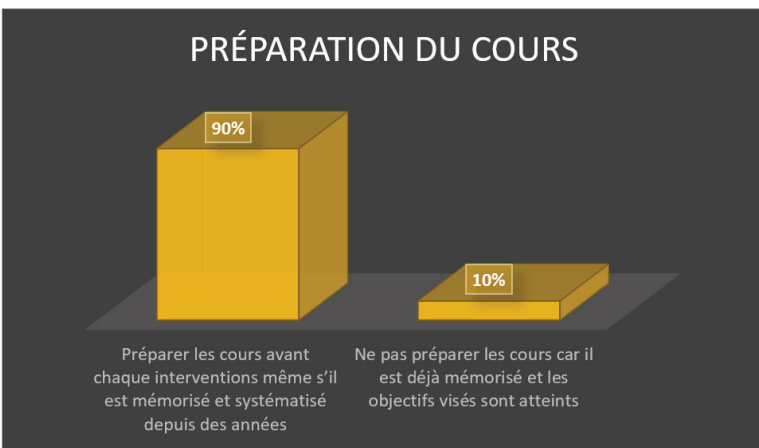
la commission implique les enseignants de l'ENS dans la gestion du concours (organisation, correction et entretien oral).

Au début de la formation, une réunion générale est organisée par la Direction générale de l'école avec tout le corps professoral pour discuter du calendrier et du dispositif de formation et de suivi. Par la suite, le Directeur des études organise une réunion avec les Chefs de départements et les Coordinateurs des filières pour préparer le démarrage des cours. Les Coordinateurs des filières informent et discutent avec les enseignants pour proposer les emplois de temps.

2.1. Enquête

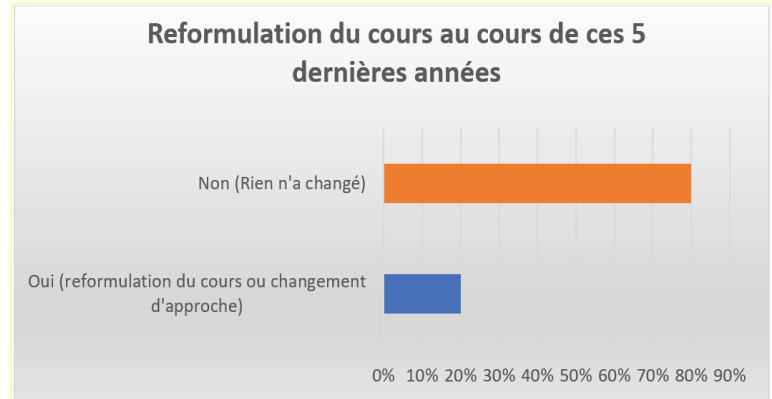
Pour mieux connaître et comprendre les pratiques de classe à l'œuvre au niveau de l'ENS, nous avons dressé un questionnaire pour le soumettre à 20 enseignants au niveau des différents départements. La démarche de collecte de données² est qualitative suivant l'approche aléatoire. Voici les résultats :

2.1.1. Pratiques de classe

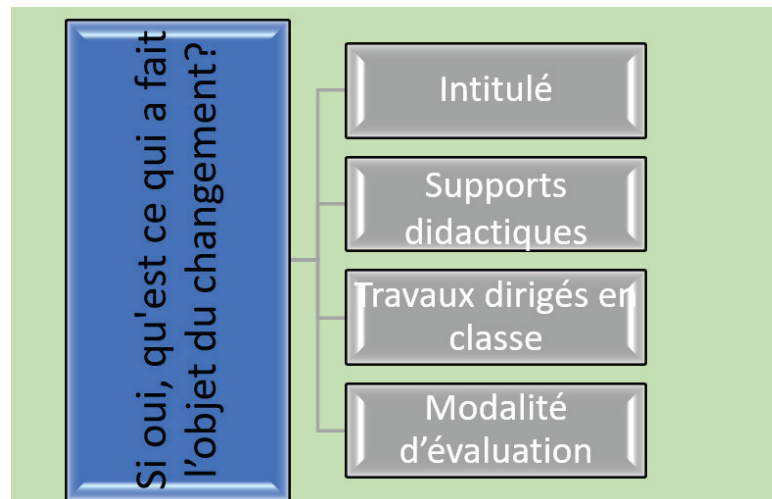


Les tableaux ci-haut montrent deux aspects liés à la pratique de classe : la préparation du cours et la reformulation ou le changement du cours pour accorder plus de variété et de dynamique. Dans le premier tableau, nous constatons que 90% des Enseignants préparent leurs cours à chaque nouvelle séance contre 10% qui pensent qu'ils ne préparent pas leurs séances car le contenu est mémorisé et systématisé depuis des années.

Sur le deuxième tableau, nous remarquons que la majorité des Enseignants (80%) n'ont pas reformulé ou changé



leurs cours depuis plus de 5 ans contre 20% qui ont opéré des changements dans leurs pratiques de classe en termes de contenu. Comme le montre le tableau qui suit, les aspects qui ont fait l'objet de ce changement sont : intitulé de la séance, supports didactiques, travaux dirigés, modalités d'évaluation.



2.1.2. La qualité de la formation

Pour améliorer la qualité de la formation, presque la moitié des enseignants qui ont répondu pensent à annuler la fusion des filières Français-Anglais, Math-Physique, Arabe-Instruction Religieuse³ et renforcer les compétences des Enseignants à travers la formation continue en revitalisant la coopération avec les structures partenaires.

Les avis sont partagés pour l'approche qui consiste à ré-

² Collecte de données via l'application Kobo Collect

³ Il est important de rappeler que depuis 5 années, à la suite de la décision du ministère de l'éducation et de la réforme du système éducatif, la commission nationale des concours organise le concours externe suivant des profils mixtes (Anglais-Français, Arabe- Instruction Religieuse, Math-Physique Chimie). Les candidats intéressés peuvent avoir une licence dans une filière mais le concours se fait dans les 2 épreuves à coefficient égal. Une fois le candidat admis, la formation est réalisée dans les deux filières. Mais le problème se pose au niveau de la compréhension car il est difficile voir impossible pour un candidat détenteur d'une licence ou d'un master en anglais de comprendre le contenu pédagogique des cours de français (Didactique, Analyse Textuelle, Méthodologie).

viser les maquettes de formation en introduisant de nouvelles matières transversales et ceux qui déclarent que la qualité doit penser à changer les infrastructures de l'ENS (équipement projecteurs, sonorisation et animation des salles de classe) et faire un suivi rigoureux des cours dispensés et l'encadrement des stagiaires. Selon eux, de nombreux enseignants ne font pas correctement le travail, qu'il s'agisse de la formation ou du suivi des élèves en stage.

l'on peut classer en deux catégories : un ensemble négro-mauritanien (composé des sous-ensembles Peuls ou Halpoular, Soninké, Wolof, en faveur du français) et un ensemble hassanophone (composé des sous-ensembles Maures blancs appelés aussi Beïdanes et Maures noirs appelés Haratines, en faveur de l'arabe).

Seule habilitée à former les Enseignants du secondaire et des écoles d'Instituteurs, l'ENS a donc une lourde responsabilité dans le processus de la formation. Si, elle ne répond



Comment faire pour améliorer la qualité de la formation?

Annuler la fusion des filières Français-Anglais, Math-Physique, Arabe-Instruction Religieuse

Renforcer les compétences des enseignants à travers la formation continue en revitalisant la coopération avec les structures partenaires

3. Les différentes réformes effectuées

Le système éducatif mauritanien est marqué par des réformes qui ont eu des répercussions significatives tant sur la qualité de l'éducation que sur la cohésion sociale avec comme enjeu la place et le statut de l'arabe et du français. De l'indépendance de la Mauritanie en 1960 à nos jours, 5 réformes se sont succédées. L'avant dernière, celle de 1999, est saluée par son contenu et sa démarche qui s'articule autour de l'Approche Par Compétence (APC) mais son modèle d'application qui requiert un dispositif adéquat et une formation-encadrement de qualité a très vite montré ses limites. Dès lors, il n'est pas interdit de penser que toutes ces réformes n'ont pas eu l'effet escompté. Au contraire, elles ont créé des écoles différentes et des citoyens, plus ou moins, différents que

pas aux attentes en termes de formation-encadrement de qualité, alors il n'est pas envisageable d'obtenir de bonnes performances dans l'éducation à l'échelle nationale. L'ENS doit être une école d'excellence qui forme, remédie, oriente et initie les élèves à la performance et à la recherche. Elle doit être une référence scientifique et pédagogique où on découvre de nouvelles approches pédagogiques : renforcement des compétences cognitives et psychosociales pour réaliser de bons résultats en incitant les jeunes à continuer les études, à identifier l'Enseignant comme un modèle de société et de réussite.

Le Conseil Pédagogique de l'établissement, un des organes importants des instances, joue un rôle de catalyseur dans la dynamique de la réforme des pratiques de classe qui touchent les contenus de formation. Chargé d'assurer le suivi et l'évaluation des aspects

scientifiques, académiques, pédagogiques et de recherche, le Conseil Pédagogique est en mesure d'initier des réformes internes pour changer le dispositif existant en renforçant la qualité de la formation comme le programme de renforcement des élèves des filières scientifiques en français pour le renforcement des élèves en compétences linguistiques notamment en français. Même si la durée de formation est de courte durée : 2 ans dont 3 mois de stage pratique, l'établissement est en mesure d'évaluer les profils et les compétences de base des élèves et de proposer un modèle d'encadrement adapté par filière ou par groupe.

En 2021, le Gouvernement mauritanien a mis en œuvre une nouvelle réforme du système éducatif qui s'articule autour de l'école républicaine définie par l'expression « l'école que nous voulons ». Cette réforme vise à (re)introduire l'enseignement des langues nationales de façon progressive et supprimer graduellement l'enseignement privé au niveau fondamental. A l'heure actuelle, cette réforme est à sa troisième année. Concrètement, cela signifie qu'il n'existe pas en Mauritanie de classes privées pour les 1ère et 2ème année du fondamental.

Dans le cadre de la présente réforme, il est prévu la création d'une Commission Nationale des Curricula devant assurer et piloter un Cadre de



L'innovation est un concept utilisé dans plusieurs domaines pour justifier une certaine approche dans la manière de faire. En effet, il n'est pas facile de trouver une définition mais des définitions du concept selon les domaines auxquels on rattache l'innovation. Mais celle donnée par F. Vaniscotte semble être la plus pertinente dans le sens de notre étude : « Innover, c'est par un acte volontaire, introduire dans le système éducatif, un élément de rupture dans le but de produire une amélioration mesurable de l'ensemble du système.⁴»

Référence National (CRN) dont les programmes d'enseignement doivent tenir en compte des Compétences de Vie pour davantage développer les aptitudes des jeunes apprenants.

4. Revoir le dispositif de formation et d'encadrement

Bien que ses missions soient différentes, les pratiques de classe et les modalités d'évaluation de l'ENS sont similaires à celle de l'université au point que les Elèves-Professeurs pensent qu'ils sont dans la continuité de la formation universitaire. D'une manière concrète, les cours dispensés comportent une dimension « théorique » importante. Même s'il y a lieu de noter l'introduction de certaines matières dont la « didactique » et la « méthodologie », il n'en demeure pas moins que la méthode de formation est similaire à celles déjà effectuées à l'université ou dans certains instituts supérieurs. Il y a besoin de varier la méthode de formation et d'évaluation par une approche « personnalisée » qui identifie les lacunes des élèves en proposant un modèle d'encadrement et de remédiation pertinent et adapté. L'élève doit être mieux encadré pour acquérir des compétences précises : préparer, dérouler, gérer, évaluer un cours et être en mesure de faire des recommandations et des remédiations pertinentes.

La majorité des Enseignants qui ont répondu à l'enquête ont exprimé l'importance de changer le dispositif existant pour obtenir de bonnes performances dans la qualité de formation et des produits sortants de l'Ecole Normale Supérieure (ENS). Surtout que les Elèves formés vont assurer la formation et l'encadrement pour de milliers de jeunes dans les territoires urbains et ruraux. La compétence en lien avec les Compétences de Vie Courante doit être valorisée à travers des modules transversaux, pour varier le contenu des cours ressassés par certains enseignants pendant des dizaines d'années et cultiver chez les jeunes, des collègues et des lycées, une dynamique de pensée créative pour exprimer leurs besoins, choisir l'orientation professionnelle la plus adaptée dans la perspective d'une insertion sociale et économique aboutie.

L'établissement doit organiser des journées de consultation et de réflexion des différents acteurs impliqués : Enseignants, Directeurs et personnel encadrant de l'ENS, des établissements secondaires et des directions régionales de l'éducation pour partager les expériences, faire le bilan et, à la fin, formuler des recommandations au Comité pédagogique.

5. Innovation et performance

Au niveau de l'ENS, le changement le plus significatif doit provenir d'actions et mesures innovantes du Comité pédagogique. Le modèle de formation doit attirer, motiver et capter l'attention de l'élève au point de faire des efforts supplémentaires pour être en mesure de former et d'encadrer des élèves. L'élève-professeur à sa sortie de l'École ne doit pas interrompre sa formation. Cette dernière doit être continue car les nouvelles technologies de l'information et de la communication doivent constituer une opportunité, une valeur ajoutée dans le dispositif d'encadrement.

Il paraît important d'initier les élèves à la recherche sur les plateformes numériques : Exemple; un groupe WhatsApp professionnel où on diffuse, partage des cours, des documents pédagogiques, des livres, des supports didactiques à partir desquels les élèves peuvent présenter leurs travaux. Pour accorder de l'intérêt et du crédit, ces travaux doivent être sanctionnés par une évaluation. En formation, opérer un changement dans une méthode, dans une pratique c'est en quelque sorte chercher à remotiver les élèves pour atteindre des objectifs pédagogiques initiaux parce que « les changements qui sont introduits dans l'enseignement peuvent être petits ou grands ; dans un système donné, le change-

4 In Revue Française de Pédagogie, no 69, 1964, pp.21-33

ment peut consister à adopter quelque pratique déjà utilisée ailleurs - de sorte qu'une innovation n'est pas nécessairement une invention.^{5»}

Les aspects suivants peuvent faire l'objet de l'évaluation : le plan de travail, la présentation orale et l'écriture des citations, expressions importantes qui aident à mieux comprendre et systématiser la présentation faite. L'élève ne doit pas proposer un sujet. Il revient à l'enseignant de proposer des sujets qui s'inscrivent dans l'élément en question et les objectifs à atteindre à la fin de la formation. Les élèves peuvent se positionner, choisir un sujet parmi ceux qui sont proposés par l'enseignant. Même les travaux en classe doivent suivre la même dynamique. Les élèves peuvent travailler en groupe de deux pour approfondir la recherche et partager des compétences. Ce qu'il y a de plus important dans cette approche est de suivre les présentations faites en apportant des observations pour améliorer et renforcer les compétences de l'élève : orthographe, grammaire, articulation, positionnement, stratégies de réponse aux questions, observations, gestion de la classe.

Le rapport Enseignant-élève doit aussi être repensé. Même s'il est utile de rappeler de bien veiller à appliquer la rigueur pour des raisons pédagogiques sous le modèle « apprendre-en-voyant ». Le rapport doit continuer en dehors de la classe pour continuer la formation, l'échange autour des questions professionnelles et générales.

Conclusion : « L'école que nous voulons »

Il appert de ce qui précède que la réussite de l'innovation est liée à l'évaluation objective de la situation pour atteindre le résultat souhaité surtout

pour améliorer la qualité de l'éducation. Donc l'évaluation doit précéder la réforme. De sorte qu'elle agisse sur la situation et les objets évalués.

« Les théories du changement planifié impliquent que le processus lui-même doit être soumis à une évaluation constante de sorte que les résultats puissent faire l'objet, d'une démonstration, puissent être mesurés par rapport aux objectifs initiaux.^{6»}

Dans le cas de la Mauritanie, tous les professionnels de l'éducation et de la formation sont unanimes sur la baisse du niveau des élèves. Les objectifs professionnels ne sont pas en phase avec le contenu de la formation qu'elle soit initiale, secondaire et supérieure. Une situation qui explique la récurrence des réformes qui semblent être contre-productives. Engager une réforme est une chose mais la mettre en œuvre est une autre chose. Pour garantir sa réussite, la réforme implique la mise en œuvre d'une batterie d'actions interconnectées sous forme de réformes sectorielles.

Enfin, pour être une école crédible et performante, l'Ecole Normale Supérieure (ENS) doit élaborer et avoir sa propre stratégie de formation. Les enseignants doivent être formés ou renforcés sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour les besoins pédagogiques. De plus en plus la formation sera indissociable de l'utilisation des technologies qui font partie intégrante de la réalité du monde et surtout des apprenants. Désormais, il ne faut pas dissocier la connaissance, la formation à cette nouveauté pour assurer le continuum pédagogique qui permettrait de faire en sorte que la formation soit un processus continu et interactif. La réforme doit agir sur le changement de comportement de la part du

formateur dont le statut s'orientera de plus en plus comme un professionnel qui accompagne et interagit de façon continue avec l'apprenant. D'ailleurs l'expérience nous montre qu'il n'y a pas besoin de réforme pour opérer et introduire de la nouveauté dans l'éducation et la formation. L'innovation dans le dispositif de formation et d'encadrement constitue une approche capable d'apporter du changement, de la qualité dans l'éducation et car « ce qui est important, dans l'innovation n'est pas son existence mais les possibilités de son impact sur l'ensemble du système éducatif.^{7»}

Bibliographie

Candalot A. Cahier du Portique no 3, 2005, Rôle et enjeux du système éducatif en Mauritanie dans l'évolution politique.

Cros, F. (2013). « De l'initiative à l'expérimentation : la longue vie du soutien à l'innovation », Les Sciences de L'éducation - Pour l'Ère Nouvelle, n°46.

Grandière, M. & Lahalle, A. (dir.) (2004). L'innovation dans l'enseignement français (XVIe-XXe siècle). Nantes, Lyon : SCEREN CRDP Pays de la Loire/INRP.

Huberman M. Comment s'opèrent les changements en éducation : contribution à l'étude de l'innovation. Paris : UNESCO, Bureau international d'éducation, 1973.

Prost, A. (2013). Du changement dans l'École. Les Réformes de l'éducation de 1936 à nos jours, Paris, Seuil.

Projet de loi d'orientation du système éducatif numéro 22/018 de la République Islamique de Mauritanie.

« Les projets du CERI pour l'innovation en éducation », publication en ligne sur le site de l'OCDE.

5 Huberman M. Comment s'opèrent les changements en éducation : contribution à l'étude de l'innovation. Paris : UNESCO, Bureau international d'éducation, 1973. (p.3)

6 Idem., p.3 et 4

7 Cros, F. (2013). « De l'initiative à l'expérimentation : la longue vie du soutien à l'innovation », Les Sciences de L'éducation - Pour l'Ère Nouvelle n°46, p. 65.



**Mr Abdel kader Ould Mohamed ,
juriste, ancien ministre**

Le Coran en tant que source de Droit Musulman

Le Coran ou Al Kitab rendu par l'expression "livre sacré" se dit de l'écrit primordial révélé pendant une durée de 22 ans aussi bien à la Mecque qu'à Médine. Cet écrit dont la matérialité se manifeste à travers le recueil textuel dénommé "Mashaf" constitue avant tout, un ensemble indissociable de principes de foi et de règles éthiques.

Principale source écrite du Droit musulman, le coran constitue la première référence sur laquelle les Fuqaha se sont, dès l'aube de l'islam fondés pour dire le Droit. A elle seule, cette référence permanente au texte coranique donne à celui-ci une incontestable valeur juridique et en fait une source de Droit au sens technique du terme. Il convient, d'ailleurs, de souligner, qu'au niveau social, la Révélation marque, pour tous les Musulmans, le début d'une réalité historique qui a engendré une communauté régie par un Droit nouveau.

En effet, l'une des premières conséquences de cet événement fondateur a été la substitution d'un pouvoir législatif basé, en vertu d'un commandement divin, sur l'obéissance à Allah et à son prophète au Droit coutumier primitif selon lequel il appartenait, exclusivement, à la tribu de déterminer les normes.

S'il est vrai que le coran ne peut être assimilé à un simple code légal et qu'il ne constitue pas l'unique source de législation islamique, il n'en demeure pas moins vrai que ce texte

sacré forme, en lui-même, la principale matière d'inspiration pour les juristes musulmans et correspond, par l'éthique religieuse qu'il formule, au critérium normatif auquel toutes les autres sources sont, impérativement, soumises.

Globalement, le coran comprend, des prescriptions relatives au dogme et à la foi, des injonctions liées aux pratiques religieuses et culturelles et, aussi, des règles destinées à organiser les relations des hommes entre eux. Il est divisé en 114 sourates ou chapitres qui comportent 6.219 « ayat » ou versets.

Il est, généralement admis, malgré la diversité des opinions à ce sujet, qu'un peu moins du dixième (soit 500 à 600) de ces versets correspond à ce qu'il est convenu d'appeler "les normes du Coran" (Ahkam al Quran).

L'un des principaux axes de l'étude du Droit musulman porte, justement, sur ces versets légaux qu'on appelle, également, le Droit coranique ou la législation coranique. Cette législation immuable se manifeste par des injonctions génératrices de Droit.

Les normes exprimées par ces injonctions coraniques constituent, donc, ce qui correspondrait à la matière juridique du Coran laquelle pourrait être examinée selon le système de classement Droit public-Droit privé comme suit

Tout d'abord, en ce qui concerne l'équivalent du droit public constitutionnel, quelques dispositions cora-

niques portent, essentiellement, sur le statut du prophète et rappellent, notamment, que le serment d'allégeance (bay'a) qu'on prête à celui-ci est un acte de soumission à Allah . La mission du prophète consiste, donc à appliquer la loi sacrée. Mais le coran précise, également, que le prophète est un modèle et qu'on doit lui obéir ainsi qu'aux autorités qu'il délègue (, il doit pratiquer la shoura (consultation) des compagnons ou de l'assemblée des notables de la communauté. Le devoir d'obéissance et de consultation fixé par le coran constitue la pierre angulaire du Droit public musulman.

En la matière, le coran indique que le prophète a été envoyé pour rappeler la religion originelle, naturelle pervertie par les hommes, que l'islam est cette religion immuable qui triomphera des autres et que la communauté islamique est mandatée pour assurer cette mission par la guerre contre la mécréance (Le djihad). Cette guerre sainte dont l'objectif est, avant tout, religieux fait l'objet de nombreux versets qui consacrent un Droit assez détaillé.. Outre ces dispositions d'ordre public le coran fixe la répartition des impôts et le partage du butin.

- Pour ce qui est du Droit privé de nombreux versets régissent le Droit de la famille ou statut personnel. Ainsi, par exemple, une vingtaine de versets de la sourate II – Al baqara- traitent du Mariage tandis que d'autres versets de la même sourate, dans laquelle on trouve l'énumération la plus dense



des injonctions légales, abordent l'usure, les dettes, le témoignage etc. De même, en matière de Droit civil (les biens), le coran ordonne le respect des contrats (coran III.130), incite au respect du bien des orphelins, à l'équité des poids et des mesures etc.

Pour ce qui est des successions, les versets 11, 12 et 176 de la sourate IV – A'nissa'e- édictent de manière détaillée les règles juridiques de l'héritage en Droit musulman.

En matière pénale, le coran pose le principe de l'égalité entre l'acte coupable et son châtement, toutefois le versement du prix du sang (diya) pour meurtre ou blessure est vivement recommandé , il est, d'ailleurs , obligatoire en cas d'homicide involontaire (4,92) . Des sanctions pénales comme la mutilation, la mort, le bannissement, les coups de fouet ont été fixées

par le coran . Ce sont "les peines Houhoud" qui s'appliquent au vol (5, 38), au brigandage, à la fornication (zina) ou à la fausse accusation de fornication (Ghadhf). D'autres interdictions comme celle de l'usure, de l'apostasie (Rida) ou de la consommation du vin sont, également, évoquées par le Coran.

Les règles coraniques relatives à la procédure sont peu nombreuses. Le coran indique que les lois divines sont la référence, recommande la justice aux juges et aux parties, pose le principe de la nécessité du témoignage, exige quatre témoins pour prouver le crime de fornication et fixe la procédure de l'enregistrement des dettes lequel doit se faire par écrit.

Il convient de signaler qu'en matière législative , le coran fait un large appel à l'initiative légale du croyant ou

au moins à celle du jurisconsulte (le faqih) et que cette initiative s'est traduite par un effort rationnel (idjitihad) qui s'est manifesté par les travaux d'exégèse (Tafsir) qui ont porté sur l'interprétation du texte sacré. Ces travaux font l'objet d'une discipline distincte dont l'étude est indispensable pour le fiqh et qui renseigne, notamment, sur les raisons circonstancielles de la révélation ou "causes de la descente" (Asbab Anuzoul), sur la théorie de l'abrogation des versets (Naskh) ainsi que sur les versets équivoques (mutachabiha) etc. Le développement de cette discipline a accompagné celui de la "sunna" basée sur la vie du prophète, sur ses paroles et sur sa conduite et dont la connaissance en tant que source du Droit musulman s'impose aux juristes musulmans



Professeur Abdoulaye SOW
Enseignant chercheur en sciences sociales
Coordinateur du Centre Interdisciplinaire sur
les Droits Culturels Faculté des Lettres
Université de Nouakchott-Mauritanie

Les stratégies africaines traditionnelles de gestion de la maladie mentale face aux mutations sociales contemporaines. Le cas de la société Haalpulaar

Remarques et précaution méthodologique préliminaires

Notre approche qui se veut ethno anthropologique n'a pas pour ambition de faire ressortir la technicité de la thérapie traditionnelle mais de chercher, à travers les canons traditionnels d'expression et de diffusion de la pensée (les proverbes les sentences, les dictons et les maximes), de cerner et de comprendre les attitudes, les pratiques et les croyances liées à la maladie mentale. Par ailleurs, toutes nos analyses découlent des informations contenues dans les arguments culturels.

Introduction

Toutes les sociétés humaines, disons toutes les cultures humaines, ont eu à faire face à la question et à la problématique de la maladie mentale. Elles ont eu toutes à déployer des efforts de rationalisation pour identifier les raisons de cette maladie et à élaborer des stratégies de traitement, d'insertion et accompagnement en puisant dans leur patrimoine culturel.

Ainsi la famille, la parenté, le village et la prise en charge de la question de la dignité humaine vont servir de piliers à cette stratégie. Notre approche consiste à interroger les pratiques culturelles d'une communauté culturelle (la société Haalpulaar), afin de collecter des arguments culturels (proverbes, sentences, dictons et maximes) qui déterminent, justifient et légitiment lesdites stratégies.

Il convient de souligner que ces stratégies ont connu de profondes mutations, allant de la disparition, de la

modification à l'enrichissement. Cette réflexion est d'autant plus d'actualité que certains jeunes issus de cette communauté et candidats malheureux à la migration clandestine ont commencé à développer des troubles mentaux.

Toute la question est de savoir comment partir de ce patrimoine culturel qui détermine la perception de la maladie mentale dans l'imaginaire des populations pour améliorer, rectifier voire moderniser lesdites stratégies. Cette étape est capitale car nous savons que quelle que soit la culture, ces stratégies comportent des limites et des inconvénients. Le croisement des expériences et des acquis positifs des différentes cultures permettra d'améliorer qualitativement toutes les prestations concernant la santé mentale.

Problématiques

Quelles sont les stratégies mises en mouvement au sein de la société Haalpulaar pour gérer la maladie mentale ?

Quelles sont les ressources culturelles

sollicitées pour protéger, insérer et traiter le malade mental ?

Quels sont les leviers sur lesquels repose la gestion de la maladie mentale au sein de la société Haalpulaar ?

Hypothèse

Au niveau de notre Centre à savoir le Centre Interdisciplinaire sur les Droits Culturels, nous disons qu'aucune action ou initiative destinée à changer les mentalités, à inculquer de nouvelles attitudes, à impulser une dynamique de changement ou bien à restaurer le bien-être social ou psychologique ne saurait réussir ou être efficace si elle n'a pas pour levier les ressources culturelles.

Méthodologie

Les informations recherchées sont la terminologie, la perception de la maladie mentale et du malade mental, les raisons de la maladie mentale, la typologie, les différentes mesures destinées à insérer le malade mental et le traitement de la maladie mentale.

Notre approche consiste à collecter des proverbes des sentences, des dictons, et des maximes ayant trait à la maladie mentale pour obtenir un corpus ethnographique qui nous a permis de cerner la perception de la maladie mentale ainsi que la mise en mouvement des ressources culturelles qui se manifestent à travers des ARGUMENTS culturels qui justifient et légitiment les PRATIQUES et les CODES culturels.

Nous avons rencontré lors de nos enquêtes un ensemble de personnes ressources choisies selon leur degré de connaissance du patrimoine culturel Haalpulaar. Il s'agit de Messieurs et de Mesdames Yéro Goula NADIAYE (artiste) de Bouba Gacko (historien généalogiste) de Fama MBAUYE (griotte) et Penda DIOP (conteuse).

La définition de la maladie mentale

Il n'y a pas de définition de la santé mentale qui fasse l'unanimité parce qu'il n'existe pas de critères objectifs universellement acceptés pour parler de la santé mentale. Pour Simone Veil : «La santé mentale cristallise beaucoup de passions et de peurs. Elle est au carrefour de nos angoisses, de la souffrance, du mal-être, de la maladie et de l'exclusion».

Sivadon

La santé mentale ne se définit pas seulement par l'absence de troubles mais comme un état positif, d'équilibre et d'harmonie entre les structures nerveuses de l'individu et la structure du milieu auquel il doit s'adapter. Ce n'est pas un état stable mais un effort permanent, une perpétuelle conquête de l'autonomie.

Chambart de Laune.

Le lieu de la santé mentale pourrait

se définir comme un rapport existant entre une société organisée, institutionnalisée et un vécu. Le décalage existant entre les deux fait naître un conflit quand il est trop marqué ou quand le sujet y est prédisposé.

La Ligue Française d'hygiène.

L'individu en bonne santé mentale est celui qui est capable dans l'environnement qui est le sien de réfléchir sur la situation et de promouvoir une action positive, laquelle réalise l'optimisation de ses facultés.

Le guide du service infirmier

La santé mentale peut se définir comme une recherche d'équilibre psychologique et la capacité d'établir des relations harmonieuses avec le groupe familial, social et l'environnement. L'état de santé mentale se traduit par un ensemble d'aptitudes que possède ou acquiert l'homme avec des particularités aux différents stades de sa vie. Il n'y a pas un consensus au niveau de la définition de la santé mentale mais il ressort de toutes ces définitions que c'est une maladie qui touche au psychisme de l'individu et affecte ses pensées ou son comportement.

La stratification sociale de la société Haalpulaar

La société Haalpulaar est ainsi stratifiée:

Toutes ces castes sont liées entre elles par un système de prestations appelées Hokkere ou Ballital¹ et dont le principe est d'articuler la division du travail au moyen des relations personnelles héréditaires entre les familles de spécialistes et celles des autres ménages. On ne saurait réfléchir sur le système des castes dans la société Haalpulaar, sans signaler l'existence d'un ensemble d'individualités hétéroclites appelées cupurta, coolo² ou Jegerekel.

Le cupurta n'est pas une catégorie sociale. Il s'agit d'un homme qui s'est placé hors du système de référence constitué par les catégories sociales. Il peut être issu de n'importe quelle catégorie sociale, c'est-à-dire, qu'il peut être un dimo, un nyeenyo ou bien un Même si l'on se dit que ces populations ne pourront pas indéfiniment vivre repliées et centrées sur elles même, le résultat de nos enquêtes ne nous autorise pas à dire que le système des castes est appelé à disparaître. La pratique de l'endogamie est perçue par les Haalpulaar en comme un puissant bouclier contre la déperdition des valeurs socioculturelles ainsi que l'identité du groupe ethnique. Le mariage endogamique permet de préserver et de consolider les liens de parenté qui nécessitent un perpétuel renouvellement.

Il permet de garantir la pureté généalogique du sang qui permet une identification claire des individus et il faut

Ριμπε Les nobles	- Φυλπε	Aristocratie politique et guerrière
	- Τοοροππε	Aristocratie politique et religieuse.
	- Σεππε	Guerriers
	- Θααωανπε	Conseillers
	- Συβαλπε	Pêcheurs
Νυεενυπε Les artisans	- Ωαψλυπε	Forgerons
	- Σακκεεπε	Cordonniers
	- Μααβυπε	Tisserands
	- Λαωπε	Boisseliers
	- Ωαμιβααπε	Guitaristes laudateurs
	- Αωλυπε	Griots
Μαχχυπε Les esclaves	- Θιψααπε	Esclaves non affranchis

1 - Termes Pulaar, voir glossaire

2 - Le coolo ou le cupurta est généralement un quémendeur qui sillonne les cérémonies. Il se particularise par ses propos grossiers et obscènes. Plus craint qu'admiré, le coolo est une des fantaisies de la société Haalpulaar.

souligner que toutes les attitudes sociales envers autrui sont réglementées à partir de cette identification. Les principales valeurs socioculturelles ne se mettent en mouvement qu'à partir de la connaissance du rang social d'un individu et du degré de prestige social dû à son rang.

La caste sociale

Cette stratification repose sur l'existence et la hiérarchisation des castes sociales. La caste sociale englobe un ensemble d'individus qui exercent un même métier, entretiennent avec d'autres individus des relations basées sur la naissance et sur une hiérarchie préétablie selon un ordre de dignité. Il y a des castes dites supérieures et d'autres considérées comme inférieures. La transmission héréditaire des charges ainsi que le refus de mélange entraînant des mariages endogamiques font du système des castes un système social clos.

Il s'agit de l'ensemble des institutions sociales, des pratiques culturelles et sociales destinées à organiser la vie au sein d'une société ou bien d'un groupe social. Le système des castes est une organisation complète de la vie en société. Rien n'est laissé au hasard et à toute question ou pratique sociale, elle fournit la réponse et fixe le cadre de réalisation. C'est un système social très rigide et où les valeurs socioculturelles exercent une très forte emprise sur les attitudes et les conduites individuelles.

Le mariage, le conditionnement culturel et le choix de la partenaire

Le mariage est un moment important de la vie sociale des Haalpulaar'en. Il est ce par quoi toute la société se reproduit et se maintient dans la continuité. Le mariage a aussi une fonction celle de permettre de satisfaire le désir sexuel et de permettre la lecture du tissu social. Au sein de la société

Haalpulaar'en le mariage est surtout important car le choix de la partenaire est rigoureusement fixé et codifié. Toutes les stratégies mises en œuvre visent un seul objectif le maintien et la pratique de l'endogamie. « On ne se marie pas on est marié ». Même si de nos jours les futurs conjoints se concertent avant le mariage la logique du système des castes continue encore d'être respectée à la lettre.

On doit rester dans son rang social même si on n'est tenté par le mariage préférentiel à savoir le mariage entre des cousins croisés maternels. La jeune fille qui est déjà conditionnée culturellement perçoit son cousin comme le partenaire idéal. Il y a tout un dispositif social qui est mis en place pour favoriser la réalisation de cet objectif. On peut citer le *Julmo wuuri*, c'est-à-dire, la présentation des meilleurs vœux, lors de la fête de *Tabaski*, l'organisation des festivités de mariage et de baptême.

La pureté généalogique du sang

Elle est une préoccupation essentielle au sein de cette société où l'on croit que tout mélange de sang porte atteinte à la descendance, à l'honneur du groupe familial et entraîne la perturbation de l'ordre social et des valeurs traditionnelles. Chaque caste sociale doit être fière de ce qu'elle est, c'est-à-dire, de son rang social et veiller à préserver sa généalogie. Une telle philosophie ne peut conduire qu'au renforcement et à la légitimation de la pratique de l'endogamie. Les stratégies matrimoniales endogamiques ont permis jusque-là la reproduction de la société Haalpulaar ainsi que les privilèges héréditaires. Il convient enfin de souligner que le refus de mélange concerne toutes les castes.

La communauté Haalpulaar de Kaédi

Les Haalpulaar'en (pluriel de Haalpu-

laar) constituent un groupe ethnique dont la langue est le Pulaar. On les retrouve dans plusieurs pays africains. Leurs principales activités économiques sont l'élevage, l'agriculture et la pêche. Littéralement Haalpulaar veut dire « Celui qui parle le pulaar. Il est nécessaire, pour la bonne compréhension de la société Haalpulaar, d'analyser le système des castes qui en est une des structures sociales prédominantes.

Dans une importante étude sur le régime des castes en Inde, Célestin Bouglé propose cette rigoureuse définition de la caste sociale "Répulsion, hiérarchie, spécialisation héréditaire, l'esprit de caste réunit ces trois tendances. Il faut les retenir toutes trois si l'on veut obtenir une définition complète du régime des castes. Nous dirons qu'une société est soumise à ce régime quand elle est divisée en un grand nombre de groupes héréditairement spécialisés, hiérarchiquement superposés et mutuellement opposés, si elle ne tolère pas en principe ni parvenus, ni métis, ni transfuges de la profession, si elle s'oppose à la fois aux mélanges de sangs, aux conquêtes de rangs et aux changements de métier".

Dans une telle perspective, la stratification sociale repose sur un ensemble de critères et plus particulièrement sur l'hérédité, la spécialisation et surtout la règle de l'endogamie. L'équilibre social est obtenu par le partage des multiples activités sociales nécessaires à la vie dans un cadre social. Chaque caste a une fonction bien déterminée, un rang social et des prérogatives bien définies par la tradition. Il s'instaure alors des relations de complémentarité, d'interdépendance et de subordination entre les différentes castes. Mieux, tout le système social repose sur un système de prestations et de contre prestations. Le système des castes est une totalité fonctionnelle qui se caractérise par le respect strict de l'endogamie.

Nous partons donc de cette définition et de celle de Dumont pour mieux analyser la stratification sociale de la société Haalpulaar et plus particulièrement de la communauté Haalpulaar de Kaédi en Mauritanie.

Le critère numérique

Dans un groupe ethnique, les individus appartenant à une même caste sont dénombrables, c'est-à-dire, qu'on peut les compter.

Le critère professionnel

Chaque caste est spécialisée dans un domaine précis et le métier se transmet de génération en génération, sous la forme de charges héréditaires. Un peut par exemple tisser, mais ne sera jamais un Maabo. Le métier est héréditaire.

Le critère biologique

Chaque individu naît dans une caste bien déterminée. C'est la naissance qui détermine le statut, le rang social, le prestige social. On ne peut donc dans la société Haalpulaar'en appartenir à deux castes à la fois et il est pratiquement impossible de brouiller les pistes. La caste est une frontière infranchissable. La transmission des biens matériels ainsi que les privilèges héréditaires se font par le mariage. Si l'on peut adhérer à un parti politique, il en est autrement de l'appartenance à une caste sociale. On n'adhère pas à une caste, on naît dans une caste bien déterminée au sein de laquelle on doit se marier.

Le critère hiérarchique

Les castes ne sont pas juxtaposées mais rigoureusement ordonnées selon un principe hiérarchique où entrent en considération le sang, le métier. Ainsi donc, certaines castes sont dites supérieures et d'autres inférieures et il y a tout un arsenal de propos et de discours pour légitimer cette hiérarchie.

Le critère idéologique.

L'idéologie du système des castes en milieu Haalpulaar repose sur une dichotomie entre le pur et l'impur. Le pur renvoie au sang, aux métiers des

armes et à l'exercice du pouvoir religieux et politique, quant à l'impur, aux tâches manuelles, et cela est illustré par la prétendue supériorité des bijoutiers sur " les forgerons du fer noir " comme on les nomme dans la société Haalpulaar.

Le critère répulsif.

Il était symbolisé par cette distance sociale entre les individus et ce, selon leur rang social. Il était aussi symbolisé par le refus de tout mélange sanguin avec les castes "inférieures" et par ce mépris à peine voilé de ce que furent ces esclaves perçus et traités comme " un objet de droit ", c'est-à-dire, la propriété de quelqu'un. Le système des castes informait toute la réalité sociale ainsi que l'univers mental des Haalpulaar 'en. Le Yettoode, (patronyme) le Innde (prénom) comme le patrimoine musical obéissent à cette stratification sociale et même les poissons d'eau douce n'échappent pas à cette logique. A l'opposé du suppeere, le janndere, n'est-il pas perçu comme " un esclave " et d'ailleurs les de Kaédi le donnaient systématiquement à leur en prétextant que le "janndere ko liingel c'est-à-dire, le poisson revenait de droit aux esclaves.

Cette présentation a été faite pour donner un aperçu de la société Haalpulaar sans laquelle, il sera très difficile de comprendre les arguments culturels qui font ressortir la perception de la maladie mentale au sein de ladite société.

Les arguments culturels

« Hegeyo kangado piye o jidaaka

Si tu entends frappe-le c'est un malade mental, c'est qu'il n'est pas natif de la localité

« Mo mayaani gasaani tagdeede

Aucune créature n'est achevée tant qu'elle est vivante

« Kangaado halfintake conndi

On ne confie pas de la semoule de mil à un malade mental

«Endam waawi kaadi

La parenté est plus forte que la maladie mentale

Daweede hakkile bonnata ndimaagu Neddo

La maladie mentale n'altère pas la dignité humaine

So bojjo dawaama hakkile ngaa-numa ari

Si un enfant unique devient malade mental cela génère une très forte angoisse

So neddo heptinaaka yo ummane law

Si on ne reconnaît pas un individu, il faut agir très vite

Jogido sukaabe nkinyata gondudo e rafi hakkile

Celui ou celle qui a des enfants ne doit pas rire d'un malade mental

So janoodo moymtoyde gacce haangaama yo bandiraabe mum nja ngartiraadun

Si quelqu'un va à la recherche de quoi vivre et on entend qu'il est devenu malade mental, ses parents se doivent d'aller le ramener

Daweede hakkile hadata neddo natde hodaannde

Le fait de ne pas jouir de toutes es facultés mentales n'altère pas le droit au mariage

Kadi muymetaake

La maladie malade mentale n'est pas héréditaire

Les raisons de la maladie mentale

Nous sommes dans une société où la frontière entre le naturel et le surnaturel n'est pas très clairement délimitée et où la dimension éthique de la personne humaine (qualité morale) prime sur le culte de performance (prestige et distinction sociale) source d'envie donc de mauvais sort (ligey, badanal) Les stratégies de conquête et de conversation du pouvoir politique dans les sociétés africaines traditionnelles s'accompagnaient toujours de pratiques de sorcelleries qui nécessitent des sacrifices.

Ce sont les conséquences et les retombées de ces sacrifices qui entraînent la prévalence de la maladie mentale.

La transgression de l'interdit fondateur ou la rencontre avec un mauvais génie serait à l'origine de la maladie mentale. Cet effort de rationalisation doit être pris en charge par les thérapeutes modernes pour ne pas instaurer une rupture radicale au niveau du traitement de la maladie mentale.

Les leviers culturels et les stratégies de gestion de la maladie mentale

Les leviers culturels sur lesquels reposent les stratégies traditionnelles de gestion de la maladie mentale au sein de la société Haalpulaar sont la famille, la parenté et la communauté. Les mécanismes de solidarité s'articulent autour de ces leviers.

Les stratégies culturelles de protection et de traitement de la maladie mentale reposent donc sur des ressources. Patrice MEYER-BISCH instaure un lien pertinent entre la culture, la santé et l'identité en affirmant que «La culture se trouve dans cette porosité et cette tactilité. Si l'équilibre est une notion pragmatique qui permet de vivre dans un certain bien-être, la santé signifie plus : une plus grande capacité de jouir et d'agir, une sensibilité au contact en augmentation, mais dont le risque de se laisser submerger est compensé par l'intelligence de ce toucher, grâce à des œuvres culturelles, ces œuvres qui sont autant de ressources d'identité, de valeur et de sens. C'est cette santé qui fait de chacun un libre nœud dans le tissu social et un tisserand de ce tissu. Qu'est-ce qui fait cette porosité entre le forum interne et le forum externe ? Si la porte est ouverte, c'est parfaitement angoissant et il vaut mieux la fermer et considérer que la peau est un sac, que chaque institution a ses frontières et que chaque discipline a son autonomie. Mais la porte fermée, c'est la sclérose»

Les stratégies de gestion de la maladie mentale renferment toute une panoplie de mesures destinées à protéger et à insérer le malade mental. Il s'agit des mesures sécuritaires (la famille, les parents, les villageois et la communauté doivent protéger l'intégrité physique du malade mental), des mesures éthiques, (Veiller à ne pas tenir des propos déplacés et offensants à l'endroit du malade mental) des mesures sociales, (Donner des habits et de la nourriture au malade mental) des mesures sanitaires (Garantir au malade mental des prestations sanitaires) et des mesures matrimoniales (Donner une femme au malade mental)

Cet argument culturel sert de bouclier et de fondement à tous les autres arguments à savoir « Aucun homme n'est achevé » Il est une invitation à la retenue et au respect de la dignité de la personne humaine qui se fait à travers l'histoire du sujet dans le lieu où il est. Le sujet est porteur de composantes biologiques et génétiques qui lui sont propres, qui font de lui un être unique. C'est avec ce potentiel de base que la personne va évoluer.

L'individu passe par la dépendance absolue du nouveau-né à une indépendance relative de l'adulte tant sur le plan physique et psychique. La prise de conscience se fait de façon progressive en intégrant ses expériences de vie. Nous sommes des êtres en évolution. La formation de la personne se produit au cours de l'existence et, des fois, selon aussi des logiques qui dépassent la volonté et l'entendement de l'homme.

Les mutations sociales observées au sein de la société Haalpulaar

La société Haalpulaar a été très fortement secouée par un ensemble de facteurs endogènes et exogènes qui ont entraîné de profondes mutations sociales parmi lesquelles on peut citer :

La dislocation de la cellule familiale traditionnelle a atténué les relations de solidarité qui fait que l'on observe une prévalence des malades mentaux en errance surtout dans les grands centres urbains. Le rayon des solidarités familiales se limite le plus souvent – d'où l'importance des actions citoyennes qui s'expriment à travers les Communes et les Organisations de la société civile.

Le recul du poids de la parenté fait que la pratique consistant à délocaliser le malade mental a pratiquement disparu au sein de la société Haalpulaar. Les thérapies modernes ayant fait leurs preuves, la famille se mobilise pour que le malade mental puisse bénéficier des meilleures prestations possibles.

La perte du prestige social des thérapeutes traditionnels face à la médecine moderne. La possibilité qu'offre la médecine moderne de calmer un malade très agité, sans avoir à l'attacher, participe du respect et de l'admiration que les populations éprouvent pour les médecins psychiatres.

L'évolution des mentalités fait que le terme Kangaado qui est un concept émotionnel très chargé laisse la place aux appellations suivantes Rafi Hoore, O Timmaani, O Fewaani, Daweede Hakkile

Conclusion

Compte tenu de ces mutations ces leviers ont perdu de leur opérationnalité et les sociétés africaines traditionnelles doivent s'ouvrir à la modernité et d'autant plus qu'elles ont sécrété des médecins formés dans les Facultés de Médecine.

Pour lutter contre la maladie mentale, il faut la conjugaison des efforts de tous les acteurs de la société impliqués ou intervenant dans ce domaine pour éviter la dispersion des moyens.

Enfin, il va falloir au niveau des autorités chargées de la sécurité des populations de considérer la maladie mentale comme indicateur de malaise et de dysfonctionnement de la société.

**Mr Tidiane Bocar Diagona est Inspecteur
de l'Enseignement Secondaire.
Docteur en Littérature, Langage et Didactique
à l'Université de Nouakchott**



L'EDUCATION ISLAMIQUE TRADITIONNELLE EN MAURITANIE

En Mauritanie, l'éducation traditionnelle est intrinsèquement liée à l'enseignement islamique. Toutes les composantes nationales de la République Islamique de Mauritanie ont en partage l'Islam, un héritage commun depuis plus d'un millénaire.

Le moule de la culture traditionnelle est l'enseignement islamique. Certaines approches systémiques ou méthodologiques permettent de pérenniser le pattern historique, religieux et culturel à travers des institutions traditionnelles d'enseignement islamique spécifique à plusieurs peuples.

En Mauritanie vivent quatre composantes ethniques qui considèrent l'enseignement traditionnel islamique comme gage de formation et de développement moral et spirituel de l'individu.

En les préparant à intégrer la société, chacune de ces communautés envoie ses enfants dans les écoles coraniques, sphères de diffusion du savoir islamique et religieux appelées, chez les Maures Mahadras, chez les Peulhs Dudal, chez les Soninkés Xaranyinbé do Maysi, et chez les Wolofs Daaras. Toutes ces appellations, au-delà de la différence linguistique, visent l'enracinement au sein des communautés des valeurs tirées de La Parole d'Allah qu'est le Coran, du Hadith (propos du Prophète), et du Fiqh.

C'est dire que la Mauritanie est un pays qui tire de son histoire, cette symbiose culturelle qui caractérise toutes ses communautés vivant sur sa terre.

Le fondement de l'enseignement traditionnel reste donc l'introduction de l'islam dans le pays à partir des premières portions de son espace identifié dès le quatrième siècle de notre ère. En effet, l'apparition de l'islam en Mauritanie remonte à l'empire communément appelé Wagadou ou empire de Ghana. Très anciennement connu en Afrique, cet empire fondé par les soninkés s'étendait sur une partie de la Mauritanie, du Mali, et du Sénégal, actuels. Il était en pleine prospérité dès le dixième siècle ; et il a été un grand cadre de brassage de culture et de métissage, favorisant même l'émergence d'une langue commune d'échanges entre les populations soninkés et les arabo-berbères appelée l'azer. C'est un parler qui se compose de mots soninkés et berbères, et qui avait cours notamment à Walata, Chinguetti, Awdagost, Ouadane, etc. A ce propos, « un opuscule de Sidi Abdoullah Ould Hadj Brahim, rédigé en 1790 atteste le nom Chinguédé : Les sources des chevaux »

L'islam a commencé par s'introduire de façon insidieuse ; se caractérisant par l'avènement du kharidjisme qui s'était installé grâce au commerce transsaharien.

Ce commerce qui s'est développé à partir de l'année 734 a permis une islamisation pacifique, timide et sans rigueur au huitième siècle.

C'est à partir du dixième siècle que l'islamisation se généralisera sous la poussée des Almoravides, consacrant un triomphe sur l'ensemble de

l'Empire en 1077. La prise de Koumbi-Saleh (sise en Mauritanie va par conséquent sonner le glas d'un empire prospère).

Dès lors la nouvelle religion se répand en fonction des situations sociales, politiques, économiques, reléguant et bannissant à jamais l'associationnisme et l'animisme de toutes ses aires culturelles.

Aux tous premiers débuts, deux méthodes d'enseignement sont identifiées : le monolinguisme de transfert et le bilinguisme de transfert. L'usage de la langue arabe dans l'enseignement est commun à toute diffusion du savoir islamique. Il se confond le plus souvent à l'hassanya qui constitue la langue maternelle arabe d'une des ethnies du pays.

Dans le cas du bilinguisme de transfert, la réalité linguistique présente deux langues différentes, sans un quelconque antagonisme. Le but est pédagogique dans cette situation d'apprentissage : la compréhension de l'une des langues est facilitée dans le moule linguistique, idiomatique et culturel de l'autre, à travers une traduction de concepts élaborés. En adoptant l'enseignement islamique les composantes nationales mauritaniennes : Arabes, Pulars, Soninkés et Wolofs, l'ont intégré aux autres modes d'éducatifs qui leur sont propres. Éduquer islamiquement est plus qu'une exigence sociale, c'est un impératif divin qui puise sa sève dans le Livre Originel Le Coran Révélé au prophète Mohammed (paix et salut sur lui) au VIIIème siècle à la

1 - Abdel Wedoud Ould CHEIKH, La Mauritanie : un pays qui descend ? Pp 22 à 35 In Notre Librairie n° 120-121 Paris, Clef, 1993, p 31.

Mecque. A travers les premiers versets de la sourate : “al alaq” :
« Lis, au nom de ton Seigneur qui a créé tout ; Qui a créé l’homme d’une adhérence ; Lis, car ton Seigneur est le plus généreux ; Il t’a appris l’usage de la plume ; Il apprît à l’homme ce que l’homme ne savait pas. »

Les enseignants ou éducateurs religieux

Appelés différemment en fonction des entités culturelles Lemrabath, en arabe, Thierno en Poular, Kharamokho en soninké et Sérigne en wolof, il se dégage quelle que soit l’appellation que le maître de Coran et son école constituent une interaction motivante de la dynamique culturelle islamique mauritanienne. Chaque famille maraboutique d’érudits se fait un devoir et un honneur d’entretenir son institution traditionnelle d’enseignement. Il en résulte par conséquent une tradition éducative et islamique en Mauritanie. Et le marabout ou maître de Coran chargé d’enseigner et d’inculquer cette doctrine le fera à sa manière, selon son tempérament, son éducation, sa formation, sa généalogie, son style, son talent personnel, sa personnalité, et en dépendance de son milieu, du génie de son peuple, de sa culture, de son économie, du mode d’expression de ses contemporains, de la langue et du genre littéraire qui se trouve être le sien. Il élaborera un métalangage et une rhétorique spécifiques à son univers linguistique et culturel² ; où l’oralité (langue maternelle et langue d’enseignement) chemine aux cotés de l’écrit pour se confondre en lui et n’en faire plus qu’un et même pattern. Ces érudits transmettent leur éducation islamique pour gagner la grâce d’Allah, sans demander une quelconque rétribution de la part de leurs apprenants. Ils peuvent cependant recevoir quelques gratifications ou autres lar-

gesses et donations. Les grands apprenants peuvent s’acquitter de travaux d’utilité sociale ou autres.

L’instruction assure la pérennité du savoir et le temps permet à la culture de s’incruster dans la toile de fond des institutions scolaires traditionnelles et islamiques dont les principes éducatifs sont originaux.

Spécificités culturelles dans l’enseignement islamique

Un rituel caractérise le processus traditionnel dans la scolarisation des enfants à l’école coranique. Les femmes jouent profondément un rôle dans les premiers apprentissages relatifs à l’étude de l’alphabet arabe ainsi que la mémorisation des versets de Coran à la mahadra. Tandis qu’au dudal, au xaranyinbé do maysi et au daara le recours à l’enseignement des femmes est presque inexistant.

Dans la mahadra garçons et filles sont scolarisés pour prendre le relai de l’éducation islamique ; tandis qu’ailleurs ce rôle était carrément dévolu aux hommes qui étaient les seuls à étudier et reléguaient les filles dans l’apprentissage rudimentaire de quelques sourates de Coran et des règles de purification pour accomplir leurs devoirs religieux.

Aujourd’hui, grâce à l’implication de l’Etat, la Mauritanie a permis une large diffusion de l’éducation islamique dans son système éducatif national. La modernisation de ce secteur informel de l’enseignement traditionnel islamique et sa généralisation à toutes les couches sociales sans aucune restriction dénote de l’intérêt général qui lui est accordé. En effet un hadith du prophète Mohammed (psl) rapporte : Le meilleur d’entre les musulmans, c’est celui qui après avoir appris Le Coran, le perpétue par son enseignement.

En Mauritanie, Le Ministère de la

Culture, Le Ministère de l’Enseignement Originel et de l’Orientation Islamique ainsi que Le Ministère de l’Education Nationale et de la Réforme du Système Educatif ont pleinement contribué à l’appui et au développement de ce système d’enseignement. D’ailleurs la loi d’orientation 023/2022 réhabilite l’enseignement des langues nationales par la création de L’Institut Pour L’Enseignement des Langues Nationales (IPELAN) et leur introduction dans le système éducatif national ; tout en accordant de larges passerelles à l’enseignement informel vers un cadre plus adapté et formel, en vue de la formation et l’insertion de ses apprenants dans le tissu éducatif et socioprofessionnel.

D’autre part, la société mauritanienne traditionnelle donne un caractère événementiel et familial à l’entrée de l’enfant au sein de l’institution scolaire de base. Mais auparavant ils avisent leurs proches qu’ils envisagent scolariser leur enfant à tel moment. Il n’existe pas, comme dans les institutions scolaires modernes de type occidental, une période fixe de l’année où se déroule la scolarisation des enfants.

C’est aussi à l’âge de sept ans que l’enfant est conduit pour la première fois chez le marabout de la ville, du village ou du campement. A cette occasion solennelle les parents et les cousins et cousines à plaisanterie ou moquerie, amicales accompagnent le nouvel apprenant à la concession du maître de Coran. En effet, c’est dans sa demeure que se tient « l’école coranique ». La scolarisation a cours tous les mercredi après-midi au sein des institutions d’éducation et d’enseignement religieux et islamique tenues par les maîtres de Coran, professeurs savants et exégètes mauritaniens. En instituant le mercredi, jour de scolarisation, ils pensent que ce fut le jour où la Lumière du savoir fut révélé aux

2 - Tidiane Diagana, Les systèmes d’enseignement traditionnel islamique en milieu soninké : xaranyinbé et maysi, mémoire de maîtrise en Lettres et Linguistique soutenu à L’Université de Nouakchott en 1989, (sous la direction d’Ousmane Moussa Diagana), 106 Pages.

hommes. Quoique cette croyance dénote d'une certaine culture islamique, il n'en demeure pas moins que, mercredi et jeudi soient des jours vacants où les cours de Coran n'ont pas lieu. Et c'est en cette période que se placent toutes les cérémonies d'initiation dans les institutions islamiques traditionnelles de la communauté nationale.

D'autre part, la culture populaire pense que le fait que ces jours soient vacants signifierait que ce seraient les génies (djinns) qui apprennent le Coran. En tout état de cause c'est pendant cette période vacante, que le marabout est disposé à recevoir et initier les nouveaux élèves. L'enfant arrive, porté sur le dos d'une cousine à son école en compagnie de ses tantes ; accompagné de ses parents et amis dans la maison du maître de coran, où se trouvent déjà présents quelques notables et d'autres personnes venues assister à la cérémonie de l'initiation à son apprentissage du Coran.

La portée des différentes manifestations au cours de cette cérémonie de scolarisation témoigne qu'au cours de l'initiation se tissent et se renforcent des liens de solidarité et de fraternité entre jeunes de même âge, mais aussi entre eux et leurs aînés, entre eux et la collectivité toute entière. Après que tout le monde se fût installé, le maître de coran prend la main droite de l'enfant qu'il nettoie et puis il transcrit sur sa paume droite des versets de Coran que celui-ci est censé répéter après lui. Au terme de cette répétition initiatique, il essuie la paume de son nouvel élève avec un composé compact à base de sel gemme et de dattes noires compactes. Il fera ensuite avaler à l'enfant le présent malaxage salé, succulent, imbibé d'encre.

Quand l'enfant aura trituré la pâte ainsi obtenue, il est d'usage qu'il lèche très souvent sa paume. Dès que l'enfant est initié, il revient au maître de Coran au cours de sa scolarité, de l'éduquer, de

l'instruire en vue de le former pour sa vie spirituelle et matérielle. Au terme de cette première phase d'initiation le maître loue les mérites et les bienfaits célestes ainsi que les bénédictions liées à l'apprentissage et à l'enseignement du Livre Sacré : LE CORAN. L'enseignant, par son rang de gardien à la fois des valeurs ancestrales et islamiques, prêche l'instruction, la piété, la moralité, la solidarité, et l'entraide l'esprit communautaire à l'endroit de ceux qui sont venus assister à la cérémonie. Quand il aura fini, il bénit l'assistance. Ses bénédictions sont suivies en chœur d'amine (amen) de la part de son auditoire. Au cours de ces occasions solennelles la tonalité de sa voix, son intonation, ses mimiques témoignent d'une attitude salvatrice et rassurante.

Toutes les circonstances sont réunies pour donner à cette scolarisation initiatique³ socialisante ses lettres de noblesses par son caractère rituel de fête, d'euphorie, mais surtout un élan d'enthousiasme et de convivialité.

Les parents du nouvel élève présentent alors à son maître de Coran, des présents.

Des youyous accompagnent l'enfant porté sur le dos d'une cousine qui déambule gaiement sur les ruelles sinueuses des habitations. Ces personnes issues du cousinage à plaisanterie familiale maternelle présentent donc les enfants de l'oncle maternel comme « les seigneurs c'est-à-dire les maîtres », et les enfants des tantes maternelles sont appelés « serfs ou serviteurs ». C'est donc un jeu de rôle traditionnel loin de toute hiérarchisation d'âge, de rang social ; les rapports sont amicaux et non conflictuels. Ce genre de liens permet le plus souvent de désamorcer les crises interpersonnelles dans la gestion des crises sociales. Gare alors à qui se fâcherait ou ne supporterait pas les moqueries aimables.

En Afrique on peut noter qu'au-delà

des familles il existe des rapports de moquerie favorable entre panégy.

Ries différentes, ou différentes ethnies. Historiquement on peut noter un cousinage à plaisanterie entre les noms de familles, ou entre les différentes ethnies dans un esprit de convivialité.

De retour dans la concession familiale, les cousins du nouvel apprenant reçoivent des dons familiaux à titre de gratification de la part de leurs oncles ou tantes. Cette ambiance culturelle de la scolarisation, vise à harmoniser les relations entre l'individu et sa communauté, afin de lui rendre l'enseignement attrayant. Le rituel de la scolarisation ci-décrit, quoiqu'il spécifie la société traditionnelle de Kaédi, il est également commun à toute l'aire culturelle mauritanienne. S'il existe des particularités ce serait en fonction des spécifications des villages ou des campements à considérer isolément. A Boutilimit, le recours aux dattes qui auraient des vertus pour faciliter les études. Ailleurs, le composé de pâte de mil compacte légèrement salé, et bien sucré que l'enfant ingurgite puis suce sa paume a des vertus éducatives puisqu'il est « censé ouvrir la tête » ou « ouvrir l'esprit de l'enfant » en lui facilitant ses apprentissages futurs.

Au Guidimakha Mauritanien notamment à Bouanze, le support nutritionnel au cours de la scolarisation traditionnelle, consiste en un malaxage d'encre ayant servie à écrire quelques versets de coran, et obtenue en effaçant soigneusement les tablettes des apprenants, et du sel gemme, sur la paume droite de l'enfant. C'est facultativement donc que le maître de Coran a recours à la pâte de mil sucrée pour associer délices et joie dans le processus de tout apprentissage. A ce propos on peut dire qu'une pédagogie de la psychologie de l'enfant a été amorcée depuis des siècles. Et qu'elle vise à planter l'amour, le goût des études dans l'univers de l'enfant.



Plus tard malgré le caractère coercitif de l'éducation coranique on trouve tout naturel que le châtement corporel permette l'ancrage du savoir dans l'esprit de l'enfant tout comme les friandises qui président à sa scolarisation. Entre châtement et récompense, joie et pleurs, on voit donc s'établir des mécanismes logiques pour un engouement définitif à la quête du savoir. Le premier objectif des maîtres vise à modeler tout nouvel apprenant en vue d'en faire un véritable croyant ; et pour cela la pédagogie qu'ils déploient dans les séances d'apprentissage consiste à éclore ses aptitudes scolaires.

LES METHODES D'APPRENTISSAGE

Les procédés ou méthodes d'apprentissage de l'alphabet arabe se déroulent en deux phases : une phase d'initiation et d'acquisition des lettres et une phase de syllabation qui découlera plus tard sur la lecture et la formation livresque et académique des sciences.

A la mahadra l'accent est mis sur l'acquisition de la langue arabe, et les sciences théologiques et juridiques. La mémorisation du Coran y joue un rôle essentiel. L'étude de l'alphabet arabe est la première étape par laquelle le maître de Coran fait acquérir les lettres de l'alphabet arabe contenues dans la sourate FATIHA ; C'est donc l'ensemble des lettres arabes qui prend la dénomination d'alphabet, composé de 14 lettres solaires et 14 lettres lunaires. Donc un alphabet de 28 lettres.

L'apprentissage des syllabations consistera à faire acquérir les diffé-

rentes vocalisations en (harakaates ou coupes syllabiques). A ce stade de l'apprentissage, le rôle du maître prend une dimension originale qui ne fait plus de lui le dispensateur d'un savoir livresque inaccessible, mais plutôt un initiateur, un facilitateur. C'est ainsi qu'il va pallier au fait que tout enfant est frustré, lorsque la langue qu'on lui enseigne ou inculque n'est pas sa langue maternelle. Pour ce faire il a recours à son système scolaire traditionnel, très populaire, très fortement intégré à son milieu. C'est ce qui explique la « soninkisation » ou la « popularisation » des lettres de l'alphabet arabe au cours de la première phase de l'apprentissage du Coran ; il arrive très souvent lorsque un enfant ne progresse pas au cours de son apprentissage le maître fait appel aux stratégies de syllabation qui signifient alphabet de finesse analogique qui consiste à associer à chaque lettre un nom, une forme amadouée, domptée grâce à la phonognomie, et à la description.

En milieu soninké Alif tonté signifie alif piquet, baay fait penser à tante maternelle, taa signifie pied, thaï a 3 points ou dents, le ha a 4 positions : il peut être couché ha sakhounté, ou brisé ha dounkoutou, ou cerclé ha gonin goni ; et enfin ha waaré ou ha béant. Le sade est comparé à un gros nez sade noukhoundaré par distinction à Sinakambo. Sinakambo fait penser à dents de biche.

Cet apprentissage a la particularité ludique d'engager l'approbation tacite de l'apprenant, qui consent ainsi à un nouvel essor pour la maîtrise de l'al-

phabet arabe, adapté et intégré au psyché de la société traditionnelle maure, soninké, pular ou wolof.

Par ces différents procédés on voit que le souci du maître de Coran est pédagogique ; En effet il consiste en une appropriation des vingt-huit lettres arabes par les différents apprenants sans qu'ils ne puissent sentir les difficultés qui relèveraient de l'apprentissage d'une langue étrangère non aplanie. Mais paradoxalement l'arabe n'apparaît pas comme une langue étrangère mais plutôt une langue qui, élève en faisant connaître Allah et sa Parole. Depuis la nuit des temps toute langue maternelle des convertis à l'Islam devient en toute logique l'hôtesse de la langue du Coran qui est un zikre ou rappel pour les croyants. Et comme tout prophète est d'abord envoyé dans son propre médium à sa propre communauté avant que son message ne soit généralisé à l'Humanité toute entière, le Saint Coran ne fit donc pas exception à cette règle. Le Coran aurait pu être révélé dans une langue autre que la langue arabe mais les Arabes auraient dit : « Ah, si ces versets nous étaient révélés en langue arabe ! » Et Dieu accéda à leur demande solennelle en révélant le Coran en langue arabe de discernement moubine afin que les Arabes puissent être doués de réflexions et de pensées. Ils ne déçurent pas les attentes placées en eux. Au premier siècle de l'hégire l'islam s'était propagé au-delà de la Mecque et de Médine : l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Europe furent touchés par les vagues d'islamisation.

Aujourd'hui de grands centres urbains d'apprentissage du Coran et des sciences islamiques sont largement présents en Mauritanie. Ils constituent des lieux d'affluence intellectuelle, notamment à Maata Moulana, Nabaghiya, Kaedi, Lemden, Maadène, Nouakchott, etc. Les étudiants affluent de partout.